



N° 1

Le systeme universel par points

C'est le passage d'un systeme solidaire par repartition a un systeme individuel par capitalisation

En voulant imposer un systeme de retraites par points, Macron ne fait qu'exécuter une injonction de Bruxelles en matiere de reformes structurelles. Les libéraux veulent nous faire croire que du fait de l'allongement de l'esperance de vie, on doit partir plus tard en retraite. Mais c'est parce qu'on a instauré un départ en retraite plus tôt à 60 ans que l'esperance de vie s'est allongée ! Arrêter un travail pénible permet de vivre plus longtemps.



Comparaison avec le cheminot à 2200 euros net en fin de carrière

SUD Rail vous fait deux comparaisons : ci dessous pour un agent au statut et au verso pour les contractuels qui sont au régime général.

Systeme par points

pour tous privé / publique

Après 31 dec 2024



Systeme actuel

Avant 31 dec 2024

Tous les salarié-es partant en retraite après le 31 decembre 2024 verraient leur carrière totale transformée en un nombre de points.

Salaire moyen sur une carrière où le salaire de fin carrière serait à 2200 € net et 1813 € en moyenne sur l'ensemble de son activité

Salaire pris en compte pour le calcul Retraite
6 derniers mois de salaire soit 2200 € net

Salaire brut mensuel

2 281,80 €

Soit 1813,35 € net

La SNCF verse depuis 1974 une sur cotisation aujourd'hui de 13,85%

Cotisations Patronales Et salariales

577,50 €

Soit 2281,80 x 25,31%
De cotisations ouvrant
Des droits à la retraite

Sur 43 années le taux de remplacement est de 75 % quelque-soit l'année de naissance.

Cumul De points

693 par an (10 euros cotisés = 1 point)

2200 x 75 % = 1650 € Net



Sur 43 année de carrière

Il a donc accumulé :

43 ans x 693 points =

29 799 points

Au moment de la retraite

29 799 x 0,55 € = 16 389 €



1650 € net / mois

Le passage au systeme par point c'est ici :

Une baisse de 23,33 % de la pension qu'on aurait dû percevoir !



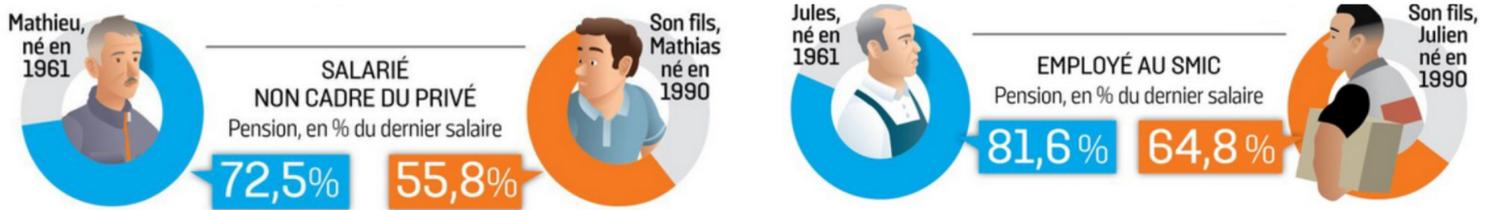
1 366 € brut/mois



1265 € net / mois

contractuels

Système du régime général



Dans son analyse, le collectif retraite (collectif, animé notamment par des économistes) compare des taux de remplacement, en pourcentage, sans passer par des montants en euros, dont les fluctuations sur des dizaines d'années sont fatalement difficiles à analyser : si une pension de 1 700 € peut être considérée aujourd'hui comme correcte (le Smic brut est de 1 520 € mensuels en 2019), le collectif rappelle que cette somme sera dérisoire en 2056, quand le salaire net moyen sera d'environ 3 900 € (contre 2 385 € aujourd'hui).

Avec la «réforme Macron», explique le collectif, Mathias bénéficiera d'une retraite équivalente à 55,8% de son dernier salaire, contre 72,5% pour son père. Soit une différence de 16,7 points, représentant **une baisse de 23%**.

**Une baisse de 23 %
Des pensions du régime général**

D'après le rapport, si Marine travaille jusqu'à 62 ans ...

Elle toucherait 1839€ avec le système actuel ...

... et 1856€ avec le système macron.

Pas fou, mais si j'ai fini de rembourser mon crédit, ça ira!

Ah bah ça va, pas la peine de s'alarmer!

Et puis les pensions, elles sont données en montant et pas en pourcentage!

1800€ par mois, aujourd'hui, ça paraît correct. Mais dans 30 ans? Sur les 30 dernières années, les prix ont augmenté de 60%. Donc c'est probable que 1800€ aujourd'hui, ça soit plutôt équivalent à 1000€ dans 30 ans.

Et tout cas, quand on regarde les calculs refaits par le collectif, avec les bons chiffres, et en pourcentage, pas de mystère : tout le monde y perd.

Sauf que pour ce calcul, ils ont fait comme si aujourd'hui, on devait cotiser 44 ans, alors que c'est 43. La vraie retraite de Marine aujourd'hui, ça serait 1985€.

Uh! Je perds 130 balles par mois?

Améliorons notre système de retraites par répartition !

Pour SUD Rail, l'urgence est au contraire de restaurer le droit à la retraite à 60 ans et à taux plein, interdire les retraites en dessous du SMIC et revaloriser les minimum vieillesse. Une seule augmentation des salaires de 1 % augmente de 2,5 milliards € les cotisations sociales et la création de 100 000 emplois, de 1,3 milliards. Avec en plus une vraie politique d'égalité salariale femmes/hommes et la mise à contribution des revenus financiers des entreprises, on peut défendre et améliorer notre système de retraites par répartition !

